



VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[Les aliments santé désormais classés en deux catégories](#) – Changement des réglementations suite à la publication de la nouvelle loi sur la sécurité sanitaire

[Appel à commentaires afin d'améliorer la traçabilité des ventes de céréales](#) – Projet de révision de la réglementation «Méthode de contrôle sur la qualité des céréales»

[Appel à commentaires pour de nouvelles normes sur le Pet food](#) – Des normes d'étiquetage et des standards d'hygiène sont en cours de création

[Appel à commentaires portant sur les propositions de modification des normes sur le cacao](#) – Des versions modifiées des normes relatives au cacao et ses dérivés sont à l'étude

[Rémy Martin va lancer une bouteille connectée pour lutter contre les produits contrefaits](#) – Les consommateurs chinois pourront vérifier l'authenticité de leurs bouteilles Rémy Martin grâce à leurs téléphones portables

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[Des aliments frais importés en Chine via l'e-commerce](#) – Les sites de vente en ligne chinois élargissent leurs gammes aux produits frais importés

[Les exportations de produits laitiers irlandais vers la Chine ont augmenté de 40% en 2014](#) – Les changements de stratégie des grandes entreprises laitières bénéficient à certains pays

[Augmenter les importations chinoises de viande bovine pour lutter contre la contrebande ?](#) – Le journal The Beijing News donne son opinion sur l'évolution du marché

[Partenariat dans le secteur du lait infantile chinois](#) – Le site de vente en ligne miao.com s'allie avec 6 géants laitiers mondiaux

[Les importations de maïs augmentent en Chine](#) – Le recentrage du gouvernement sur une diplomatie régionale a des effets sur le choix des fournisseurs de céréales

[La vente en ligne de produits frais critiquée](#) – Remise en cause de la qualité des produits vendus en ligne et des services qui y sont associés

[Walmart détient désormais Yihaodian à 100%](#) – Nouvel élan dans le virage numérique pour Walmart

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Les aliments santé désormais classés en deux catégories – *Changement des réglementations suite à la publication de la nouvelle loi sur la sécurité sanitaire*

La nouvelle loi sur la sécurité sanitaire comprend désormais 13 clauses relatives aux aliments santé (health foods), contre 5 précédemment. Il est notamment précisé que les produits seront dorénavant classés en deux catégories : ceux devant faire l'objet d'un enregistrement (procédure actuellement obligatoire pour tous les produits) et ceux pouvant seulement faire l'objet d'un dépôt, plus simple et plus rapide.

Certains experts estiment que les réglementations concernant les aliments santé devraient être prochainement modifiées, afin de fournir davantage de précisions sur les nouvelles procédures, et notamment sur les produits concernés par les deux catégories.

En juillet 2015, quelques 14 967 produits ont été enregistrés en Chine en tant qu'aliments santé. Les ventes de ces produits ont atteint 155 milliards de CNY en 2014, soit une augmentation de 10,7% par rapport à 2013. Les produits les plus plébiscités sont notamment ceux promettant de renforcer l'immunité, de faciliter le sommeil ou encore de lutter contre la fatigue.

Thématique : Loi sur la sécurité sanitaire – Aliments santé

Date : le 21 juillet 2015

Source : http://www.bjbusiness.com.cn/site1/bjsb/html/2015-07/23/content_304504.htm?div=-1 (Site internet du journal « Beijing Business Today »)

Appel à commentaires afin d'améliorer la traçabilité des ventes de céréales – *Projet de révision de la réglementation «Méthode de contrôle sur la qualité des céréales»*

La NDRC et l'Administration Nationale des Céréales encouragent le grand public à émettre des propositions pour modifier la réglementation «Méthode de contrôle sur la qualité des céréales», qui n'est pas encore finalisée. Celle-ci a pour but d'améliorer la traçabilité de la filière céréalière, en développant les contrôles, les bases de données et les modèles d'analyse. En outre, un système de rappel des produits devrait être établi. Si les distributeurs découvrent des anomalies (moisissures, taux de pesticides, métaux lourds, produits chimiques etc. dépassant les taux autorisés) dans les produits à base de céréales, ils sont tenus d'en arrêter la commercialisation, d'en informer les consommateurs, de procéder au rappel des produits déjà commercialisés et d'adresser un rapport à l'administration concernée. Les commentaires étaient recueillis jusqu'au 30 juillet 2015.

Thématique : Céréales – Traçabilité

Date : le 21 juillet 2015

Source : http://news.xinhuanet.com/politics/2015-07/21/c_1115995964.htm (site internet de l'Agence Xinhua)

Appel à commentaires pour de nouvelles normes sur le *Pet food* – *Des normes d'étiquetage et des standards d'hygiène sont en cours d'élaboration*

Un comité technique de l'Association chinoise pour l'Alimentation animale travaille actuellement sur les règles qui devraient permettre une meilleure normalisation du secteur. Le 22 juillet, un appel à commentaires portant sur les projets de normes « Etiquetage des *pet food* » et « standard d'hygiène des *pet food* » a été diffusé à l'intention des associations locales et régionales, des groupes de travail et des membres de l'association. Cet appel à commentaires prendra fin le 23 août 2015.

Thématique : Alimentation animale – Normes

Date : le 22 juillet 2015

Source : <http://www.chinafeed.org.cn/pages/fagui/browser.php?id=1850>

Appel à commentaires portant sur les propositions de modification des normes sur le cacao – *Des versions modifiées des normes relatives au cacao et ses dérivés sont à l'étude*

Le 22 juillet, la CGCC a lancé un appel à commentaires portant sur les propositions de modification des normes relatives à la poudre, à la pâte et au beurre de cacao, ainsi qu'aux autres produits dérivés.

La date limite pour émettre des commentaires est le 22 août 2015.

Thématique : Cacao – Normes

Date : le 22 juillet 2015

Source : <http://www.cgcc.org.cn/news.php?id=114119> (Site internet de la CGCC)

Rémy Martin va lancer une bouteille connectée pour lutter contre les produits contrefaits – *Les consommateurs chinois pourront vérifier l'authenticité de leurs bouteilles Rémy Martin grâce à leurs téléphones portables*

Rémy Martin va bientôt lancer une bouteille connectée sur le marché chinois. Une fois l'application smartphone Remy Martin téléchargée, le consommateur pourra approcher son téléphone du goulot de la bouteille afin de vérifier que le produit n'a pas déjà été ouvert. La « bouteille connectée » ne sera commercialisée qu'en Chine, où les contrefaçons sont monnaie courante. Cette nouvelle technologie sera aussi un nouvel outil marketing pour la marque française, qui se servira de l'application pour relayer des informations sur ses produits et pour proposer des programmes de fidélité.

Thématique : Boissons alcoolisées – Lutte contre la contrefaçon

Date de parution : le 24 juillet 2015

Source : <http://www.cankaoxiaoxi.com/finance/20150724/863314.shtml>

(Site internet du journal « Can Kao Xiao Xi » - Reference News)

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Des aliments frais importés en Chine via l'e-commerce – *Les sites de vente en ligne chinois élargissent leurs gammes aux produits frais importés*

L'e-commerce transfrontalier poursuit son essor et élargit son offre de produits alimentaires, en proposant notamment des produits frais importés.

Jingdong (plus connu sous le nom de JD.com), qui a par ailleurs lancé la plateforme de produits importés « Jingdong Worldwide » en avril dernier, vient de signer un accord de collaboration avec le gouvernement canadien, pour la distribution de produits frais canadiens sur son site internet.

Tmall (Alibaba), qui invite de son côté des marques internationales à ouvrir des boutiques sur son site, renforce actuellement la publicité sur les produits frais, et notamment les fruits de mer.

De manière générale, la grande distribution poursuit son virage numérique, et les opérateurs étrangers s'y mettent afin de trouver des relais de croissance, alors que les ventes en magasin baissent. De plus, d'autres acteurs traditionnels du e-commerce se positionnent sur le segment prometteur des aliments importés. Amazon commercialise ces produits sur son site internet chinois via une boutique sur Tmall, et le groupe a ouvert un entrepôt alimentaire dédié dans la zone franche de Shanghai. eBay collabore, quant à lui, avec Jingdong pour la distribution de produits alimentaires importés, tandis que Rakuten a créé un site de vente en ligne en chinois, avec paiement par carte bancaire chinoise et par alipay.

Afin d'encourager le développement du e-commerce transfrontalier, le gouvernement chinois a récemment entrepris des réformes visant à réduire les coûts et à simplifier les démarches (réduction des taxes, inspections plus rapides, etc.).

Thématique : E-commerce – Produits frais

Date : le 20 juillet

Source : http://food.china.com.cn/2015-07/20/content_36098768.htm

Les exportations de produits laitiers irlandais vers la Chine ont augmenté de 40% en 2014 – *Les changements de stratégie des grandes entreprises laitières bénéficient à certains pays*

Selon le ministère de l'Agriculture irlandais, les exportations de produits laitiers irlandais vers la Chine ont augmenté de 40% en 2014 et ont été multipliées par 3,5 depuis 2010. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette hausse considérable. La fin des quotas laitiers dans l'UE en est un élément majeur, mais la tendance marque aussi un changement de stratégie de la part des géants laitiers mondiaux et une volonté du gouvernement chinois. Abbott, Danone, Wyeth et d'autres colosses du secteur ont ainsi récemment investi en Irlande, et ce notamment à la suite des problèmes sanitaires rencontrés en 2014 par le néo-zélandais Fonterra, fournisseur majeur du secteur. Plusieurs groupes laitiers chinois ont aussi investi en Irlande ces dernières années et contribuent aux échanges en exportant la quasi-totalité de leur production vers la Chine.

L'augmentation des échanges s'inscrit dans un cadre plus global de renforcement des relations commerciales entre l'Irlande et la Chine, et ce notamment dans l'agro-alimentaire. La Chine est aujourd'hui le deuxième marché de l'Irlande pour l'exportation de produits laitiers et de viande porcine, alors que l'embargo sur la viande bovine, toujours en cours dans le reste de l'Europe, a récemment été levé pour l'Irlande.

Thématique : Produits carnés – Produits laitiers

Date de parution : le 21 juillet 2015

Source : http://www.hesitan.com/nnyw_xjxm/2015-07-21/155181.shtml

(Site internet de la revue « Holstein Farmer »)

Augmenter les importations chinoises de viande bovine pour lutter contre la contrebande ? - *Le journal The Beijing News donne son opinion sur l'évolution du marché*

Les marchandises de contrebande représentent une part très importante des importations chinoises de viande bovine. Récemment, les services des douanes chinoises ont encore saisi de grandes quantités de viande bovine illégales dans les provinces de Guangxi, Yunnan, Hunan et Sichuan. Celles-ci étaient vendues dans tout le pays grâce au e-commerce. Les Chinois consomment encore peu de viande bovine (20% de la consommation moyenne mondiale), mais la tendance est à la hausse, alors que la production locale ne peut guère augmenter et que les prix sont élevés.

Afin de baisser les prix et surtout de lutter contre la contrebande, The Beijing News préconise d'ouvrir les importations à d'autres pays producteurs et de baisser les droits de douane et les taxes. Ceci pourrait permettre d'améliorer la qualité et la traçabilité des viandes présentes sur le marché.

Thématique : Importations – Produits carnés

Date de parution : le 21 juillet 2015

Source : http://epaper.bjnews.com.cn/html/2015-07/21/content_589138.htm?div=-1

(site internet du journal « The Beijing News »)

Partenariat dans le secteur du lait infantile chinois – *Le site de vente en ligne miao.com s'allie avec 6 géants laitiers mondiaux*

Miao.com, site de vente en ligne leader pour les produits dédiés à la maternité et à la petite enfance, vient de signer une série d'accords avec 6 géants internationaux produisant du lait infantile : Danone, Nestlé, Heinz, Wyeth, Mead Johnson et Hero Baby. Les accords prévoient une commercialisation des produits sous forme de licence de marque par le biais de l'e-commerce transfrontalier. Miao s'approvisionnera directement auprès de ces entreprises, et fera transiter les produits par 3 zones franches en Chine, ce qui permettra de réduire les délais logistiques et de mieux contrôler les approvisionnements, tout en assurant ainsi une meilleure qualité des produits et des prix sensiblement moins élevés. Cette activité se concentre pour l'instant sur 6 villes chinoises, notamment à Ningbo et Chongqing.

Thématique : E-commerce transfrontalier – Lait infantile

Date de parution : le 22 juillet 2015

Source : http://www.hesitan.com/nnyw_xjxm/2015-07-22/155382.shtml

(Site internet de la revue « Holstein Farmer »)

Les importations de maïs augmentent en Chine – *Le recentrage du gouvernement sur une diplomatie régionale a des effets sur le choix des fournisseurs de céréales*

Selon le « The Wall Street Journal », les importations de maïs ont atteint le record de 870 000 tonnes en juin. Au cours du 1^{er} semestre 2015, la Chine a importé un total de 2,65 millions de tonnes de maïs, soit deux fois plus que l'année dernière sur la même période. Si elle continue sur cette lancée, la Chine pourrait battre des records d'importation de maïs en 2015. Ce regain d'appétit profite essentiellement à l'Ukraine, dont les exportations vers la Chine ont presque été multipliées par 10 sur les 6 premiers mois de l'année. L'Ukraine fournirait d'ailleurs 88% du maïs importé par la Chine. A l'inverse, les Etats-Unis qui fournissaient près de 97% du maïs importé par la Chine il y a 5 ans, n'en ont fourni que 3,8% sur la première moitié de l'année 2015. Les autres fournisseurs principaux de la Chine (la Russie, la Bulgarie, le Myanmar et le Laos) sont des voisins ou des pays proches, ce qui est révélateur de la tendance de la Chine à s'affirmer dans un espace régional théorisé par les nouvelles « routes de la soie ».

Thématique : Céréales

Date : le 24 juillet 2015

Source : <http://www.cankaoxiaoxi.com/finance/20150724/863285.shtml>

(Site internet du journal « Can Kao Xiao Xi » - Reference News)

La vente en ligne de produits frais critiquée – *Remise en cause de la qualité des produits vendus en ligne et des services qui y sont associés*

Le célèbre écrivain Liuliu a publié un article critiquant l'e-commerce de produits frais en rapportant ses mauvaises expériences. En Chine, les transactions en ligne concernées par les aliments frais sont passées de 4,4 milliards à 26 milliards de CNY entre 2012 et 2014. De nouveaux sites internet sont apparus comme des champignons et proposent des services de qualités diverses. De nombreux problèmes ont ainsi été signalés, notamment quant à la qualité et à la fraîcheur des produits, qui pâtissent souvent d'une chaîne du froid encore approximative. Les conditions de livraison et le service après-vente sont également décriés, alors que chaque site décide de ses propres règles, réservant parfois des surprises entre le service annoncé et la réalité. Les consommateurs ont du mal à faire valoir leurs droits dans ce domaine, puisque la législation chinoise reste bien imprécise en matière de responsabilité des sites internet lors de la vente de produits alimentaires.

Thématique : Produits frais – E-commerce

Date de parution : le 24 juillet 2015

Source : http://www.legaldaily.com.cn/Food_Safety/content/2015-07/24/content_6188603.htm?node=70414

(Site internet du journal « Legal Daily »)

Walmart détient désormais Yihaodian à 100% – *Nouvel élan dans le virage numérique pour Walmart*

Alors qu'il en possédait déjà des parts, Walmart vient d'annoncer avoir acquis le reste des actions de Yihaodian (www.yhd.com), l'un des sites de e-commerce les plus populaires en Chine. Ces dernières années, les parts de marché des acteurs de la grande distribution « traditionnelle » ont fortement chuté au profit des acteurs du e-commerce. Le Président et CEO de Walmart Asie compte sur cette acquisition pour accélérer le virage numérique du groupe en Chine et ainsi mieux connecter les ventes en supermarchés sur les applications mobiles et sur internet.

Thématique : Distribution – E-commerce

Date de parution : le 26 juillet 2015

Source : <http://news.163.com/15/0726/05/AVE4S28F00014AED.html>

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

CFDA	China Food and Drug Administration
CGCC	The Chinese General Chamber of Commerce
CIQ	China Inspection Quarantine Services
NDRC	National Development and Reform Commission
NHFPC	National Health and Family Planning Commission of the PRC (Ministère de la santé chinois)
CEO	Chief Executive Officer

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

Rédacteurs : Gao Xing - Service agrotech bureau de Shenzhen
Emmanuel Brotte – Prospecteur agrotech bureau de Pékin
Li Ying - Chargée de développement - réglementaire
Sandrine Barrou - Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact à FranceAgrimer : Véronique Looten - Chef du Pôle Animation Export - FranceAgriMer

© 2015 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.